

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

**1^{ère} REUNION TRIMESTRIELLE
DU 27 JANVIER 2025**

PROCES-VERBAL





CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1^{ère} RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2025

Séances du 27 janvier 2025

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Départemental s'est réuni dans la salle de l'Amphithéâtre sise 17 quai Wiltzer à METZ, sous la présidence de M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, le 27 janvier 2025.

La séance est ouverte à 10 heures par M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle.

Le secrétaire de séance est Mme ARNOLD, secrétaire.

Étaient présents :

M. FREYBURGER, Mme ROMILLY, M. SUCK, Mme KUNTZ, M. CHABANE, Mme HAAG, M. SCHUH, Mme SCHNEIDER, M. DASTILLUNG, Mme MAGRAS, M. SIMON, Mme ZIROVNIK, M. BENIMEDDOURENE, Mme STEMART, M. SACCANI, Vice-Présidents, M. CORRADI, Mme LORIA-MANCK, M. WEIS, autres membres/secrétaires, Mme AMBROSIN-CHINI, Mme BECKER, M. BOHL, Mme BOHR, Mme BORYSIK, Mme BOUSCHBACHER, Mme CALCARI-JEAN, M. CUNAT, M. DICK, M. DIDOT, Mme FIRTION, M. FOURNIER, M. FRANÇOIS, Mme GOSSÉ, M. GRÉLOT, M. KIEFFER, M. KHALIFE, Mme KLEBER-MASET, Mme LAPAQUE, M. LEBEAU, M. MULLER, Mme PASTOR, Mme REBSTOCK-PINNA, M. REICHHELD, M. SCHULER, M. TACCONI, Mme THIEL-MIESZKALSKI, Mme TONIN, Mme TRAN, Mme ZIMMERMANN, autres membres.

Absents représentés et/ou excusés : M. CUNY donne délégation à Mme SCHNEIDER, M. THIL à Mme ARNOLD, Mme PILI à M. SCHULER, Mme HERZOG.

Le nombre de conseillers départementaux en exercice est de 54.

Le quorum étant atteint, le Conseil Départemental peut valablement délibérer.

Publié le 20 mars 2025

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

1^{ère} Réunion Trimestrielle de 2025

Séance du lundi 27 janvier 2025

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Christelle LORIA-MANCK

(La séance est ouverte à 10 heures 16.)

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, soyez toutes et tous les bienvenus.

LISTE D'ÉMARGEMENT ET DES DÉLÉGATIONS DE VOTE

M. LE PRÉSIDENT .- Je dois vous faire part des absences de :

- M. CUNY qui a donné procuration à Mme SCHNEIDER,
- M. THIL à Mme ARNOLD,
- Mme PILI à M. SCHULER,
- Mme HERZOG.

Avant d'ouvrir cette séance, je vous demanderai, si vous le voulez bien, d'observer une minute de silence à la mémoire des millions d'hommes et de femmes qui ont été exterminés dans ce camp de la mort qu'était Auschwitz. Nous commémorons aujourd'hui le 80^{ème} anniversaire de la libération de ce camp.

(Une minute de silence est observée)

OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. LE PRÉSIDENT .- Après vous avoir souhaité la bienvenue, je vous demanderai de signer la liste d'émargement. Nous constatons par ailleurs que la majorité de notre assemblée est présente, nous pouvons donc valablement délibérer.

CARNET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRÉSIDENT .- Nous avons appris le décès de Mme Yvonne BOHL, mère de notre collègue Jean-Luc BOHL, Conseiller Départemental du canton de Montigny-lès-Metz, survenu le 15 décembre dernier à l'âge de 89 ans.

Nous présentons à notre collègue ainsi qu'à l'ensemble de sa famille nos plus sincères condoléances.

MUTATIONS ET NOMINATIONS

M. LE PRÉSIDENT .- Nous avons appris le départ de M. FREMON, notre ancien Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) fin décembre dernier. Son adjointe, Mme Laurence CALENGE assure l'intérim jusqu'à nomination d'un ou d'une nouvelle/nouveau DASEN.

Nous leur souhaitons pleine réussite en espérant que nous aurons très vite la nomination de la ou du successeur ; nous en avons besoin.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

M. LE PRÉSIDENT .- Mes chers collègues,

A ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de croiser dans l'une ou l'autre de nos nombreuses réunions et autres cérémonies qui se sont succédées en ce mois de janvier, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux, à vous ainsi qu'à vos familles et à vos proches qui vous sont chers.

Pour notre Assemblée et l'ensemble du personnel, je forme :

- des vœux de sérénité et de créativité, pour faire face à tous les nouveaux défis qui nous sont déjà lancés pour cette année ;
- des vœux d'ambition, pour mener les missions qui nous sont confiées ;
- des vœux de mobilisation qui nous engagent véritablement dans la réalisation de nos projets ;
- des vœux de solidarité aussi, tout particulièrement pour nos agriculteurs et nos éleveurs qui manifestent dans toute la France leur désarroi face aux promesses actuellement non tenues par l'Etat. Tout comme nous, ils doivent faire face à des gouvernants qui passent trop vite, ils doivent affronter des accords du Mercosur qui

menacent de voir arriver en Europe des produits en masse, peu chers et non soumis aux normes européennes de production.

Je forme enfin en votre direction à toutes et à tous des vœux de santé.

Avant d'évoquer la situation budgétaire, je tenais tout d'abord à exprimer notre solidarité avec nos concitoyens mahorais, voisins par le fait qu'ils soient organisés dans le cadre d'un département. Le cyclone Chido a frappé Mayotte, comme vous le savez, avec une rare intensité le 14 décembre dernier. Les dégâts matériels sont considérables et le bilan humain continue de s'alourdir.

Dans le cadre des actions de soutien engagées par Départements de France, nous délibérerons tout à l'heure pour voter une aide exceptionnelle au Département de Mayotte, pour un montant, qui est celui adopté par pratiquement tous les départements, de 50 000 €.

Cette catastrophe révèle, une fois de plus, l'importance de l'action et des compétences de l'échelon départemental, qui est nécessairement en première ligne et particulièrement mobilisé.

Cette crise s'ajoute à tant d'autres qui constituent désormais une forme d'état permanent de crises environnementales et de crises politiques, aux conséquences économiques déterminantes, mettant sans cesse à l'épreuve notre résilience collective.

Politiquement, la singularité de l'époque que nous traversons ne cesse surtout pas de nous surprendre. Dissolution de l'Assemblée nationale, motion de censure, renversement d'un gouvernement, difficulté à trouver une majorité stable et de voter enfin un budget de la Nation ; autant d'éléments qui sont le reflet d'une période troublée et incertaine, dans laquelle nos concitoyens perdent tous leurs repères.

Notre démocratie est interrogée et ce, dans un contexte encore plus large où les équilibres du monde sont en perpétuelle évolution, avec un retour puissant des nationalismes et de certaines formes d'impérialisme. Dans ce monde dans lequel l'Europe cherche désormais fébrilement sa place, nous devons résister à ce mouvement autocratique et promouvoir nos valeurs républicaines, démocratiques et pro-européennes qui nous caractérisent.

Aujourd'hui, le débat politique occulte la raison et laisse place à l'émotion, voire à la violence. A contrario, ici, notre institution fait figure de modèle. D'abord parce que nous sommes aujourd'hui cet échelon de proximité et de stabilité. Notre rôle, plus que jamais, doit être celui de rassurer les Mosellans qui, au-delà d'être entendus, doivent être écoutés par chacun d'entre nous, individuellement dans nos cantons mais aussi

collectivement à l'échelle départementale. Nous avons le devoir de poursuivre la mise en œuvre de nos politiques publiques au plus proche des réalités que vivent nos administrés afin de leur apporter des solutions toujours plus adaptées à leurs problématiques, avec des moyens toujours plus limités.

Sans l'aide départementale, beaucoup de projets d'aménagement de territoire et de construction, portés par les communes ou les intercommunalités, n'auraient pas pu être réalisés. Je rappelle que nous consacrons 25 millions d'euros par an au soutien aux collectivités locales via notre dispositif Ambition Moselle, qui arrive d'ailleurs à terme cette année. Il nous faudra analyser les dispositifs passés et concevoir celui qui devrait suivre dès 2026.

La Réunion Trimestrielle qui nous rassemble aujourd'hui se déroule donc dans un contexte particulier entre incertitudes budgétaires et nécessité d'agir. J'ai décidé de décaler cette année le calendrier budgétaire habituellement mis en œuvre et depuis très longtemps, au regard des incertitudes qui continuent à peser sur les finances publiques nationales, et par conséquent, sur notre propre budget. Il s'agit d'un choix de raison qui nous laisse le temps d'observer et de négocier pour ainsi ajuster le plus finement possible nos futures décisions budgétaires.

Après plusieurs années marquées par des crises successives, l'année 2024 a vu, à l'instar de 2023, une dégradation successive de la situation financière des Départements. Cette dégradation a été le résultat d'un effet ciseau qui ne cesse de s'amplifier entre une augmentation importante des dépenses qui nous sont imposées, notamment dans le domaine social et la chute d'une des principales recettes directes de notre collectivité : les Droits de Mutation à Titre Onéreux, dits DMTO.

Cette recette est alors passée pour la Moselle de :

- 156,6 M€ en 2022 ;
- à 125,3 M€ en 2023 ;
- Et probablement autour de 107 M€ au cours de l'année 2024.

Dans ce contexte déjà compliqué, les Orientations Budgétaires pour 2025 doivent s'inscrire dans un environnement où les collectivités territoriales seront appelées à contribuer au redressement des finances publiques sans en connaître précisément toutes les modalités.

Permettez-moi de rembobiner la pellicule de la situation politique nationale, pour comprendre ce qui nous amène plus spécifiquement à ces conséquences sur les finances publiques. La dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 a en effet créé

un choc d'incertitudes spécifique à la France et significatif d'une division profonde de nos concitoyens. La censure du gouvernement de Michel Barnier début décembre et la toute récente nomination d'un nouveau Premier Ministre, François Bayrou, démontrent une grande confusion politique et une véritable instabilité qui ne rassurent pas les investisseurs.

Et les toutes dernières tractations politiques autour d'une hypothèse de remise en cause partielle ou complète de l'application de la réforme des retraites ne sont pas de nature à rassurer les marchés et contribuer au bon financement de notre dette nationale abyssale.

Dans ces contextes aussi brumeux qu'anxiogènes que nous traversons, nous ne pouvons, en effet, qu'éprouver de grandes inquiétudes face à tant d'incertitudes. Nous avons réellement besoin, après tant de soubresauts, d'une pause de stabilité politique, d'un chemin d'équilibre au niveau national, pour avancer ensemble. Nous avons entendu une volonté gouvernementale de desserrement du carcan normatif et réglementaire qui entrave au quotidien, souvent, la capacité de faire des collectivités territoriales, autant que les actions de nos entrepreneurs, nos agriculteurs et bien d'autres professionnels.

Avec l'adoption par le Sénat d'une nouvelle mouture du Projet de Loi de Finances jeudi dernier, c'est bien 2,2 milliards d'euros qui seraient finalement demandés aux collectivités sur les 5 milliards initialement prévus, dont près d'un milliard tout de même pour les seuls départements qui couvriraient à eux seuls 44 % des coupes budgétaires imposées aux collectivités locales. Tenant compte de l'augmentation incontournable des charges dédiées à l'autonomie, à la protection de l'enfance et à l'insertion, cette situation est totalement insupportable et inacceptable pour les Départements de France.

Alors que faire, face à cette équation, dans un contexte par ailleurs incertain puisque le budget du pays n'est pas encore voté et que des paramètres essentiels ne sont donc toujours pas connus ?

Voilà la question dont nous devons débattre aujourd'hui.

Quelles peuvent être nos orientations budgétaires pour 2025 ?

Une première option consisterait à ne rien changer, à n'engager aucune réforme de notre administration, aucune économie dans nos modes de fonctionnement et à foncer, doucement mais sûrement, vers une faillite déjà promise à d'autres départements.

Cela serait la conclusion fatidique de la hausse de nos dépenses incompressibles et de la baisse toujours plus forte des contributions financières de l'Etat envers les départements qui doivent pourtant assumer toutes leurs missions.

J'écarte cette option. L'immobilisme, c'est la mort.

Une deuxième option consisterait à sabrer massivement, horizontalement et aveuglement dans toutes nos dépenses, en renonçant à toutes les actions qui sortiraient de nos compétences obligatoires. S'y résoudre, cela voudrait dire réduire nos moyens, voire renoncer à nos politiques dédiées à la culture, au sport, aux aides aux communes et intercommunalités, à l'action en matière de santé et à l'attractivité de la Moselle.

La Moselle en sortirait profondément affaiblie ; et je m'y refuse.

Une troisième voie existe. L'étroit chemin du développement, que nous avons emprunté ensemble et que nous allons continuer à suivre en 2025, consiste à interroger chaque dépense, à économiser intelligemment, à questionner chaque mission, pour ainsi continuer à agir dans tous les domaines d'action que nous avons engagés depuis plusieurs années.

Grâce à une gestion prudente et éclairée et malgré tout ambitieuse, notre Département peut aborder cette période de turbulence avec une relative sérénité, au moins à court terme. L'endettement a été réduit de plus de 200 millions entre 2011 et aujourd'hui et demeure stable en 2024, tandis qu'une réserve de 50 millions d'euros a pu être constituée à partir des recettes abondantes des DMTO des dernières années.

Le défi majeur de 2025 sera de poursuivre nos engagements auprès des Mosellanes et des Mosellans, en répondant à leurs besoins en matière de solidarité et de développement, tout en veillant à ne pas compromettre notre trajectoire financière.

Tout d'abord, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 885,2 millions d'euros pour l'année 2025, ce qui représente une augmentation de 2,6 %, soit près de 23 millions d'euros supplémentaires par rapport au Budget Primitif de 2024. Cette hausse, bien que mesurée, est principalement liée à l'augmentation des dépenses de solidarité, et en particulier celles concernant la protection de l'enfance et l'autonomie, deux domaines dans lesquels nous ne transigerons pas. Nous devons assurer à nos concitoyens les meilleures conditions de vie et de sécurité ; et ces enjeux sont plus que jamais au cœur de notre action.

Ainsi, cette hausse comprend également l'augmentation de 5 millions d'euros de notre contribution au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), un acteur essentiel dans la protection de nos habitants et de nos territoires.

Garantir la sécurité de chacun doit rester une priorité fondamentale. Si nos effectifs de pompiers volontaires et professionnels restent stables, nous devons agir et poursuivre nos efforts, notamment en encourageant nos jeunes à s'engager au sein des jeunes sapeurs-pompiers et des cadets de la sécurité civile en Moselle. Ce millier de collégiens est engagé avec tant de force et de détermination. Ils deviendront peut-être pour certains d'entre eux ces pompiers de demain. Ils sont déjà la fierté de notre Département.

Du côté des recettes de fonctionnement, nous prévoyons 932,2 millions d'euros, soit une augmentation de 20 millions d'euros par rapport au Budget Primitif de 2024. Cette hausse repose essentiellement sur la stagnation des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), bien que la conjoncture économique reste imprévisible.

Pour maintenir un niveau d'épargne suffisant, nous pourrions décider de prélever 10 millions d'euros sur la réserve des 50 millions constituée lors des exercices 2022 et 2023, afin de garantir notre équilibre budgétaire. Aujourd'hui le montant de ce prélèvement est loin d'être arrêté du fait des incertitudes que je viens d'évoquer.

Enfin, les dépenses d'investissement, en légère baisse par rapport à 2024, sont établies à 121,6 millions d'euros, dont principalement :

- Des subventions d'équipement prévues à 37,3 millions d'euros ;
- Des dépenses de voirie à 36,5 millions d'euros, intégrant celles liées au transfert au Département de routes nationales en attendant le lancement des dossiers de la VR52 et de la future A31 Bis ;
- Des investissements pour les collèges à 35,9 millions d'euros, en lien avec la poursuite du PPI collèges avec la fin, cette année, programmée des travaux à Saint-Avoid et Stiring-Wendel. Les lancements des chantiers de Rémilly et Cattenom seront au rendez-vous en 2025, les 6 autres projets étant dépendants de l'avancement des discussions et des négociations nombreuses avec les communes concernées.

Cet effort d'investissement maintenu à un niveau élevé aura pour conséquence une légère augmentation estimée à une douzaine de millions d'euros de l'encours de dette au terme de l'exercice 2025, encours qui reste totalement maîtrisé à 573,9 millions d'euros ; la signature bancaire du Conseil Départemental de la Moselle est une bonne signature.

Ces décisions s'inscrivent dans une logique de prudence tout en assurant la continuité de nos missions. Ces choix budgétaires que nous aurons à faire, chers collègues, illustrent notre capacité à concilier rigueur financière et poursuite de nos engagements.

Si le contexte budgétaire national nécessite que nos collectivités soient appelées à jouer un rôle dans le redressement des finances publiques, nous ne devons toutefois pas céder à la tentation de réduire nos ambitions pour nos concitoyens et ce, quel que soit le domaine de notre action.

C'est le sens de mes propos, ces derniers jours, en lançant cet appel à la mobilisation afin de sauver l'Héritage de Paris 2024. En effet, je tiens à exprimer devant vous ma profonde inquiétude, ma consternation, face à la réduction drastique suspectée du budget alloué au Ministère des Sports. Cette dernière pourrait avoisiner les 270 millions d'euros, soit près d'un tiers de son financement. Au-delà de 2023, l'Etat avait pris un engagement fort en faveur de la création de 5 000 équipements sportifs dans le cadre du plan « Génération 2024 ». Un engagement de 100 millions d'euros par an sur trois ans courant de 2024 à 2026 ; et visant à soutenir les collectivités dans leurs projets d'infrastructures sportives.

Qu'en sera-t-il demain ?

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Ce que nous attendons de la part du gouvernement, c'est de la stabilité dans les engagements pris. Nombre de nos concitoyens n'en peuvent plus de cette instabilité constante, dans la parole de l'Etat qui n'a de valeur que pour ceux qui veulent y croire, dans des changements perpétuels de réglementation, de décision et de montants alloués.

Alors que nous sortons de ce formidable épisode des Jeux Olympiques et Paralympiques, cette baisse va déstabiliser le monde sportif, culturel et surtout associatif et bénévole. En effet, au-delà de la simple pratique sportive, l'héritage que nous souhaitons porter collectivement, permettra des avancées en matière d'inclusion, de santé, de prise en compte et de reconnaissance du bénévolat, d'aménagement du territoire (qu'il soit des villages ou des villes) et de soutien à la pratique sportive ainsi qu'envers nos sportifs de haut niveau.

Dans de très nombreux autres départements, cette ambition est déjà revue à la baisse, si ce n'est totalement supprimée. En Moselle, bien au contraire, ce souffle doit nous accompagner tout au long de l'année 2025 et bien au-delà. Nous porterons cet héritage ensemble, avec la même énergie, la même ambition et la même rigueur. Ces décisions budgétaires ne doivent pas se faire au détriment du sport, de la culture et de la vie associative, je m'y refuse.

Vous le constatez, les trois mots clés de nos orientations budgétaires pour 2025 sont « prudence », « action » et « avenir ». Une action publique prudente, mais une action publique qui doit absolument rester offensive. Une action publique offensive, c'est d'abord le choix de ne pas revenir sur les plans d'action qui structurent notre mandat et constituent les feuilles de route de nos politiques publiques.

Je le répète à souhait, les perspectives démographiques moribondes annoncées par l'INSEE nous invitent à les faire mentir. Nous devons prévoir et imaginer dès à présent les lignes directrices de notre action pour tous nos territoires, à moyen et long terme. 2025 sera donc l'année de la poursuite de nos politiques, de l'ouverture à de nouvelles perspectives, à de grandes décisions, et de grands chantiers à terminer et à engager, dans tous les domaines, l'action de notre collectivité au service des territoires.

Les grands rendez-vous qui nous attendent, dans leur ensemble, permettent d'imaginer ce que pourra être la vie en Moselle dans les prochaines années. C'est pourquoi, « Moselle Cap 2050 » représente une boussole pour nos politiques publiques à venir. Et c'est autour de nos concitoyens, qui constituent le cœur de nos préoccupations, que ces politiques vont se dessiner, s'engager et se déployer dès cette année. A nous donc, collectivement, de tenir ce cap, car 2025 et les années qui suivent imposeront continuité et audace autour de politiques ambitieuses, dynamiques, solidaires et innovantes.

Ainsi, agir sur l'environnement et le dérèglement climatique, c'est répondre aux attentes de nos concitoyens. Il s'agit du 4^{ème} sujet de préoccupation des Français, ce qui prouve que nous avons eu raison de nous investir très tôt dans ce domaine à travers « Moselle Durable », initié, proposé par nos services départementaux M. le Directeur Général.

Il faut poursuivre sur ce chemin, afin de ne pas sacrifier l'avenir de nos enfants sur l'autel de l'austérité financière. En effet, si redresser les comptes de l'Etat constitue évidemment une priorité, nous n'avons pas les moyens, ni le droit, aujourd'hui et a fortiori demain, de remettre à plus tard un tel sujet. Et ne nous trompons pas de combat, ces deux urgences – préservation de l'environnement et maîtrise budgétaire - se rejoignent sur une même nécessité, celle de prévoir et celle d'anticiper.

Agir sur l'environnement, c'est également se porter en soutien des filières d'avenir et innovantes, notamment dans le domaine de la transition énergétique. Je l'ai déjà rappelé longuement et notre département répondra systématiquement présent pour

soutenir les initiatives industrielles innovantes permettant de maintenir la Moselle dans une démarche toujours plus solidaire et dynamique.

Nous pouvons et nous devons aller plus loin, notamment dans le soutien à l'innovation et dans la décarbonation de projets tels que :

- Holosolis, dont le permis de construire vient d'être signé vendredi dernier par M. le Préfet ;
- La centrale Emile HUCHET de Saint-Avold, propriété de GazelEnergie, et dont la conversion entre la production de charbon et celle de biogaz doit assurer non seulement sa survie, mais aussi la préservation des 500 emplois constatés ;
- Le projet de CarlHYng, qui vise à la production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone ;
- Mais aussi le trésor potentiel que nous avons sous nos pieds, en particulier ceux de la Moselle Est, avec l'hydrogène naturel dont je vous ai parlé en Réunion Trimestrielle de décembre et lors des Vœux la semaine dernière, qui, nous l'espérons tous, sera bientôt exploitable par la Française de l'Energie. Il nous faut les décisions de l'Etat adaptées.

Je vous proposerai de nouvelles mobilisations au cours de l'année pour convaincre tous les acteurs locaux, régionaux et nationaux, de la nécessité historique de soutenir le développement de cette nouvelle industrie en Moselle. Les mobilités décarbonées, je pense par exemple au transport ferroviaire de proximité, sont pour la Moselle une impérieuse urgence et une exigence non négociable. Et cela, je le dirai en 2025 à vous toutes et tous sur vos territoires respectifs.

Il s'agit là d'un impératif car la Moselle est une terre des énergies, d'authenticité, porteuse, à bien des titres, de valeurs et de traditions qui font la force de son identité, à commencer par la solidarité. Pourtant, il faut le rappeler, porter la solidarité au cœur de nos actions est une tâche de plus en plus complexe. Plus une crise est importante et longue à travers le temps, plus elle est coûteuse pour notre collectivité. En effet la crise engendre des besoins qui, eux-mêmes, obligent nos concitoyens les plus fragiles à se tourner vers nous pour les aider. A cela, s'ajoute une crise des vocations au sein de nos structures qui complexifie encore notre mission.

Pourtant, les difficultés auxquelles nous sommes confrontés nous poussent à l'introspection. Par l'accumulation des crises que nous subissons, cela nous pousse à toujours plus d'imagination et à voir toujours plus loin, pour être encore plus efficaces aujourd'hui que nous l'étions hier. Faire toujours plus avec moins, c'est montrer la force

de cette collectivité qui demeure à la portée des Mosellans ; c'est montrer que notre action est vitale, en apportant les réponses attendues aux besoins de nos concitoyens.

Au même titre que vous, mes chers collègues, je vis au quotidien les sollicitations en nombre de nos administrés qui se tournent vers nous, y compris lorsque leurs problématiques ne dépendent pas de nos champs de compétences. Le Département attire et rassure, il est ce repère dans un monde incertain ; et face à ces doutes que les Mosellans traversent et expriment, nous restons présents en gardant le cap vers 2050. C'est pourquoi, je le répète, nous devons être vigilants pour le budget 2025 à ne sacrifier aucune politique sur l'autel des restrictions budgétaires.

Nous avançons donc mes chers collègues :

- Avec volontarisme, enthousiasme mais aussi avec prudence et sens des responsabilités ;
- En incarnant la stabilité politique et institutionnelle à l'échelle de la proximité ;
- En continuant d'accroître l'efficacité de nos politiques publiques ;
- En tenant nos engagements et en conservant la confiance des Mosellans ;
- En mettant en œuvre les moyens notamment budgétaires d'une action publique raisonnable mais toujours offensive.

Parce que l'Etat doit lui aussi être solidaire envers les territoires qui mènent les missions qu'il n'est plus en mesure de conduire, nous devons nous mobiliser, et j'en appelle également à nos parlementaires, à faire pression lors des débats qui se jouent en ce moment à l'Assemblée nationale mais aussi au Sénat.

Ici, nous continuerons d'agir avec responsabilité, mais aussi avec fermeté, pour que la Moselle reste une terre de solidarité, de développement, une terre des mobilités, de la sécurité et d'excellence pour toutes et tous.

Mes chers collègues, gardons l'esprit clair, ne nous laissons pas troubler par les vents contraires et maintenons notre cap !

Portons un budget à la hauteur des enjeux et de nos ambitions collectives et individuelles, résolument tournés vers l'avenir, au service des Mosellanes et des Mosellans.

Vive la Moselle !

(Applaudissements)...

COMMUNICATION

M. LE PRÉSIDENT .- Il vous a été remis en début de séance à chacune et chacun, à l'entrée, un fascicule qui reprend le suivi annuel des actions départementales pour 2024 dans chacun de vos cantons avec des informations naturellement intéressantes puisque cela relève du récapitulatif des subventions et des opérations que le Département a conduites sur vos territoires respectifs, territoires de référence que sont vos cantons.

Cette édition synthétise les sommes mandatées entre le 1er janvier et le 31 décembre dernier. Nous imaginons que, pour l'année prochaine, cette présentation sera numérique. Les services y travaillent actuellement, ce qui vous facilitera la tâche à la lecture et vous permettra également de compiler les informations que vous délivrez à l'ensemble des habitants de vos territoires de référence. Là aussi, je voudrais vous remercier. Vous imaginez le travail que cela représente pour que chacune et chacun ayez un état des lieux très précis de l'action du Département dans votre territoire de référence qu'est le canton et quelquefois réparti commune par commune.

C'est un élément important de la vie démocratique de votre territoire et de vos communes.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4ÈME RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2024

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous des remarques à formuler ? (*Non*)

Le compte rendu est donc approuvé.

DÉROULÉ DE LA SESSION ET ORDRE DU JOUR

M. LE PRÉSIDENT .- C'est une session tout à fait particulière, puisqu'il n'y aura que le Débat d'Orientations Budgétaires et deux points qui seront à l'ordre du jour.

Vous avez été destinataires de ce programme pas très épais mais important.

Dès la suspension de séance, les commissions pourront se réunir à l'initiative de leurs Présidentes et de leurs Présidents.

Au-delà de la préparation du Débat d'Orientations Budgétaires, nous aurons à adopter l'aide d'urgence à Mayotte et nous aurons à entendre et faire nôtre les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes qui a porté sa réflexion

sur une étude très précise et très intéressante sur le bilinguisme en Moselle. Ceci nous permet d'avoir un état des lieux, un bilan que nous devons mettre à profit pour fixer de nouveaux objectifs dans la mise en œuvre de cette politique de bilinguisme financée par le Département dans les écoles élémentaires. La question qui se pose est la suivante : après l'école élémentaire, de quelle façon s'organisent les choses ? Comment travailler avec les collectivités territoriales que ce soit les communes et, pour certaines d'entre elles il y a peu de temps, les intercommunalités ?

Et puis nous aurons ce Débat d'Orientations Budgétaires que nous animerons après avoir entendu en premier lieu l'intervention des trois Présidents de groupe.

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, avez-vous des remarques sur la ventilation des rapports ? *(Non)*

Ils vont vous être distribués.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

M. LE PRÉSIDENT .- Je vous propose de suspendre cette séance et de vous renvoyer vers vos commissions. Vous avez des salles où vous pouvez vous réunir.

REPRISE DE LA SÉANCE A 14 HEURES 30

M. LE PRÉSIDENT .- Chers collègues, merci de votre retour dans cette salle après le travail en commission.

LISTE D'ÉMARGEMENT ET DÉLÉGATIONS DE VOTE

M. LE PRÉSIDENT .- Je dois vous faire part des absences de :

- M. SACCANI qui a donné procuration à Mme BECKER,
- M. CUNY à Mme SCHNEIDER,
- Mme PILI à M. FRANÇOIS,
- Mme HAAG à M. KIEFFER,
- Mme TRAN (retour prévu à 15h30) à Mme ROMILLY,
- M. KHALIFE à Mme ZIROVNIK,

- M. SCHULER à M. FREYBURGER,
- M. BENIMEDDOURENE à M. DICK,
- Mme HERZOG à Mme REBSTOCK,
- Mme MAGRAS (à partir de 15h15) à Mme KUNTZ,
- Mme THIEL-MIESZKALSKI (à partir de 15h30) à Mme LAPAQUE,
- M. MULLER (à partir de 16h) à Mme FIRTION.

EXAMEN DES RAPORTS DU PRÉSIDENT

I-1 AIDE D'URGENCE SUITE AU CYCLONE CHIDO À MAYOTTE

M. MULLER, rapporteur

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT .- Pourquoi Départements de France ? C'est pour aller le plus vite possible puisque Départements de France a encore une trésorerie et donc à nous de signifier par notre délibération le montant que l'on a décidé de réserver à cette aide. L'Association Départements de France provisionne immédiatement cette aide qu'elle envoie vers Mayotte. C'est la raison de notre contribution car il y a vraiment urgence.

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

Je vous remercie beaucoup.

I-2 OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LE BILINGUISME EN MOSELLE

M. SCHUH, rapporteur

(Le rapporteur donne lecture de son rapport)

M. LE PRÉSIDENT .- Des réactions ? *(Non)*

Il faut que nous émettions un avis.

Après présentation de ce rapport, l'assemblée donne acte.

I-3 RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

M. LE PRÉSIDENT .- Ce sont les orientations budgétaires pour le budget 2025 que nous adopterons, je l'espère, en mars prochain.

M. FREYBURGER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT .- Je souhaite donner la parole à chacune et chacun des Présidents de groupe.

Je cède la parole à M. FOURNIER.

M. FOURNIER.- Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Quelques réflexions préalables.

Je voudrais tout d'abord saluer le travail des services du Département pour avoir construit un projet de budget primitif 2025 dans un climat d'incertitude économique total sans lisibilité sur le futur projet de Loi de Finances 2025. Et pour planter le décor, rappeler quelques éléments au niveau national.

Actuellement, d'après ce qui a été dit par Madame la Ministre des Comptes publics et la Porte-parole du Gouvernement, depuis le 4 décembre, la dette augmente de 100 M€ par jour. On atteindra donc les 12 Md€ d'ici fin février et début mars, selon les dires de Madame Catherine VAUTRIN. Donc, trois Ministres qui doivent savoir de quoi elles parlent.

Pour vous dire également que ce matin est paru le chiffre des demandeurs de travail pour le quatrième trimestre 2024. C'est le plus mauvais chiffre depuis la COVID en augmentation de 3,9 % sur le troisième trimestre 2024. La conjoncture économique est donc très difficile, et elle le sera de plus en plus sans parler d'un vent qui nous vient des Etats-Unis qui risque de taxer nos exportations. On risque d'avoir des répercussions sur la filière automobile ici dans notre secteur. Cela posera de gros problèmes à l'avenir dans cette filière.

Le cadre étant posé, nous sommes dans un flou brumeux et c'est dit dans un pléonasme à dessein parce que, dans le flou, il y a forcément un loup quelque part et il y en aura peut-être dans la Loi de Finances de 2025, et brumeux parce que l'on est vraiment dans la purée de pois. On ne sait pas où l'on va. On ne sait pas ce qui sera décidé puisqu'actuellement les discussions vont reprendre, si j'ai bien compris... et

quand je dis les discussions, ce sont les transactions, il y aura même des palabres qui dureront jusqu'au petit matin pour trouver diverses transactions.

On est vraiment dans un contexte qui est loin d'être figé et idéal pour bâtir un budget et c'est à souligner pour les services du Département qui ont pu bâtir ce budget.

La feuille de route, Monsieur le Président, est donc compliquée : répondre aux attentes des Mosellanes et Mosellans tout en continuant à faire rayonner la Moselle avec un futur budget départemental 2025 amputé très certainement ; l'ancienne mouture c'était 33 M€. Là, on passe de 5 Md€ avec le Gouvernement censuré à 2,2 Md€ ; on peut espérer que ce soit la moitié quelque part des 33 M€ mais rien n'est sûr parce que jusqu'au dernier moment il y aura toujours des discussions.

A la lecture de ce rapport, le choix semble avoir été fait de piocher davantage dans les épargnes des DMTO qui ont été cette source d'épargne plutôt que de couper dans les dépenses, ce qui est plutôt une bonne option. A ce niveau-là, il nous faudra quand même réfléchir à des recettes nouvelles à l'avenir. J'en vois une qui peut être intéressante, ce sont les IFER, l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau et je pense que du côté de la centrale de CATTENOM, EDF et RTE n'ont pas eu à souffrir ces dernières années de certaines noisettes. Il me paraît intéressant de noter que l'on passait dans la recette estimée pour 2024 de 15,5 M€ à 14,2 M€ pour 2025. Il faudra regarder un peu partout où l'on pourra chercher des recettes. Quid de savoir ce qui a été proposé par l'ancien Gouvernement. Est-ce que les DMTO vont être remontées de 0,5 % ou pas puisque l'on a baissé la ponction de 5 Md€ à 2,2 Md€. Y aura-t-il une transaction ou pas ?

Comme je l'ai dit on est dans un flou brumeux et, pour l'instant, on n'a pas toute la maîtrise.

Il nous faut aussi regarder ce qui a été mis en place sur le domaine social et au niveau de l'autonomie qui s'élève à 242,7 M€. Ce sont plus 6,3 % par rapport au budget 2024, soit 14 M€. Et cela va dans le bon sens. En plus, la création d'un centre de santé départemental, une idée poussée depuis 2020/2025 par notre groupe, c'est de répondre efficacement aux difficultés d'accès aux soins de premières nécessités en Moselle et aux spécificités mosellanes. Je crois que c'est important. Il y a juste un bémol que je mettrais sur les dépenses de voirie qui diminuent de 6 M€. C'est vrai qu'en période hivernale c'est toujours difficile.

Vous avez compris, Monsieur le Président, que nous sommes dans un contexte qui est non pas seulement flou mais qui est brumeux ; le tout réuni, il nous faut bâtir un budget qui, effectivement, en Moselle nous permet d'avoir encore des marges de manœuvre ce qui n'est peut-être pas le cas dans tous les départements de la zone Grand-Est. Il nous faut reconnaître qu'il va falloir définir nos priorités parce que notre budget qui fait 1,054 Md€ hors opérations revolving, ce sont 84 % de fonctionnement et 16 % d'investissement. Il faut tenir ces investissements et ces dépenses de fonctionnement dans le domaine social qui, vu la conjoncture et vu les nouvelles qui ont été annoncées, risquent d'être de plus en plus ardues tant au niveau du RSA pour les demandeurs d'emplois que pour celles et ceux qui ont besoin de l'aide du Département. Je pense à toutes ces catégories qui dépendent de notre aide.

Merci et malgré ces difficultés, je souhaite saluer le travail des services du Département de la Moselle car bâtir un budget à l'heure actuelle c'est tout sauf un exercice facile.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT .- Monsieur FREYBURGER.

M. FREYBURGER.- Merci, Monsieur le Président.

A titre liminaire, ayant eu le privilège de procéder à des réunions d'arbitrage budgétaire, Monsieur le Président, sous votre responsabilité et avec l'ensemble des élus responsables et des services du Conseil départemental -Monsieur le Directeur Général des services était d'ailleurs présent à la quasi-totalité de ces réunions-, je voudrais peut-être aussi, avant toute chose, remercier l'ensemble des participants à ces réunions pour, à la fois, leur rigueur et leur sens aigu de ce que sont les missions de notre département au service des Mosellans et de la Moselle et aussi les remercier de leur capacité d'écoute et d'adaptation dans un contexte budgétaire qui -cela a été rappelé à l'instant par notre collègue Lionel FOURNIER- n'est pas des plus simples.

D'ailleurs, il suffit d'avoir quelques petits chiffres en tête sur le plan des grands agrégats nationaux pour se dire que la situation est préoccupante. A titre de mémoire, nous pouvons faire le parallèle entre le montant de la dette publique française en 1978 qui était de 74,5 Md€ à l'époque et son montant en 2024 qui était de 3 101 Md€. Vous voyez un petit peu la différence entre la fin des années 70 et les années 2020 et suivantes. Cela fait que nous avons une dette publique française qui représente plus de

58 % du produit intérieur brut contre un peu moins de 50 % en moyenne dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

D'ailleurs, si nous ramenions ce poids de la dette publique au PIB, nous pouvons nous rendre compte que, sur une période encore plus récente, celui-ci a cruellement augmenté puisque ce poids de la dette publique ramené au PIB était de 63 % en 2003, ce qui n'est pas si ancien que cela, et nous étions à la fin de 2024 à 110 % du produit intérieur brut, ce qui représente -c'est toujours intéressant d'avoir une indication ramenée à l'habitant- 16 000 € de dette publique par habitant en 2003 et aujourd'hui, plus exactement à la fin de l'année dernière 56 000 €. C'est quand même tout à fait parlant me semble-t-il.

Pour compléter et m'arrêter là, parce que des chiffres peuvent être évidemment cités en cascade, nous avons au titre des seuls intérêts de la dette publique un montant annuel de 40 Md€ à honorer en 2003. Il était en 2023 de plus de 55 Md€, ce qui représente, bon an mal an, environ 46 fois pour les seuls intérêts de la dette publique nationale le montant total du budget du Conseil départemental de la Moselle. C'est dire ce que cela peut représenter en terme de dépenses publiques dans un contexte qui s'est encore un petit peu compliqué depuis le 9 juin dernier par cette funeste décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale puisque, non content de ne pas avoir de quoi équilibrer -et c'est le moins que l'on puisse dire- son budget, la France se paie le luxe de ne plus avoir de majorité à l'Assemblée nationale et de procéder à des changements de gouvernement comme elle n'en a plus connu depuis les III^{ème} et IV^{ème} Républiques, le tout avec un scrutin majoritaire et une représentation nationale scindée en trois parties égales. J'ai beau entendre d'un côté de l'hémicycle que les membres du groupe le plus important de l'Assemblée nationale ont probablement été les gagnants de l'élection mais ils n'ont pas la majorité. Et j'ai beau entendre les représentants de l'autre côté de l'hémicycle dire qu'ils forment la coalition la plus importante de l'hémicycle mais ils n'ont pas non plus remporté la majorité.

Dans ce contexte d'instabilité politique, de difficultés budgétaires et financières, mais ceci a été décidé à l'occasion de la motion de censure qui a été déposée en marge de la présentation du projet de Loi de financement de la Sécurité Sociale, il me semble que la priorité n'était pas de renverser un gouvernement dirigé par un Premier ministre responsable qui a le sens de l'intérêt général et qui a pour le coup, contrairement à bon nombre de ses devanciers, une expérience des collectivités territoriales.

Bref, la priorité n'était probablement pas de renvoyer le Gouvernement BARNIER pour parvenir à une situation aujourd'hui que je qualifierais de relativement indéterminée.

Donc, Monsieur le Président, pour en venir à notre budget ou plus exactement à notre Débat d'Orientations Budgétaires, vous avez eu la grande sagesse à la fin de l'année dernière de reporter le DOB étant donné que l'Etat n'avait pas de budget, en tous les cas, un gouvernement dans une position fragile quant à l'adoption potentielle d'un budget au niveau national.

Nous étions tous d'accord pour reporter cette discussion, pour décaler un calendrier pourtant bien installé dans le calendrier institutionnel mosellan et nous nous retrouvons en cette fin de mois de janvier avec un DOB et toujours pas de budget national, et une incertitude toujours aussi importante avec -et je reprendrai ce chiffre qui a été cité par notre collègue Lionel FOURNIER- 100 M€ de coût supplémentaire par jour à raison du retard pris par le Parlement et le Gouvernement en matière d'adoption de la Loi de Finances pour l'année 2025.

Dans ce contexte et alors même que des éléments assez nets de ralentissement économique se font jour ; c'est le cas notamment dans le bâtiment et dans l'industrie, nous avons aujourd'hui une proposition d'orientation budgétaire qui demeure solide et une référence pour les Mosellanes et les Mosellans. Je m'explique.

Alors que nous n'avons pas de budget national, alors que l'activité économique connaît des difficultés, que le chômage reprend malheureusement des couleurs avec ses conséquences sociales dont certaines qui pèseront inévitablement sur le budget départemental, nous présentons des orientations budgétaires qui demeurent empreintes de volonté politique, d'ambition pour la Moselle tout en tenant compte naturellement de cet océan d'incertitudes qui nous entoure. J'y vois là une marque de confiance et de solidité mosellane pour l'année 2025 et la traduction aussi d'une forme de courage politique dans un département dans lequel les choses se passent plutôt bien. Evidemment et malheureusement pour la sphère départementale, ce n'est pas le cas de nombre de départements et notamment de départements qui nous entourent. Certains d'entre eux n'étant préoccupés que par leur simple obligation d'assurer et d'acquitter leurs factures. En Moselle, ce n'est pas le cas. On a encore des marges de manœuvre, des possibilités d'actions et le budget 2025, en tous les cas au stade où nous parlons, devrait pouvoir permettre au Département d'assumer l'ensemble de ses politiques publiques sans grandes difficultés pour l'année 2025.

Mais, car il y a évidemment un mais, nous commençons à entamer nos réserves et notamment les réserves que nous avons préservées émanant des droits de mutation ; nous commençons aussi à regarder les différents indicateurs qui, inévitablement, sont un petit peu moins bons qu'au cours des exercices budgétaires précédents. Je dirai que notre véritable interrogation, en tous les cas de mon point de vue, n'est pas pour l'exercice 2025 puisque la Moselle a cette solidité et cette politique publique solide dont elle peut être fière mais pour les exercices suivants puisque ce que nous entamons aujourd'hui en termes de réserve, en termes de protection, connaîtra évidemment là aussi une forme d'inflation à environnement politique et budgétaire constant au cours des exercices qui vont suivre.

Monsieur le Président, je dirais pour conclure, de manière très simple et en même temps en ayant un vrai point de vigilance à mettre en exergue, que nous sommes, avec une forme d'enthousiasme, tout à fait conscients que ce budget 2025 répond à toutes les attentes de la Moselle et des Mosellans qui ne peuvent que se féliciter d'avoir un Département volontaire, un Département qui porte une ambition sur les différents plans des politiques départementales mais le point de vigilance naturellement qu'il nous faudra probablement travailler, qui devra susciter une réflexion, concerne les exercices suivants puisque les marges de manœuvre vont inéluctablement se contraindre au cours des prochains exercices malgré cette puissance et cette solidité départementale dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Donc, adhésion aux objectifs fixés dans le cadre évidemment de ces orientations et vigilance naturellement mais que nous partageons, et je le sais bien, tous pour les exercices qui vont suivre.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT .- Merci.

Madame ROMILLY.

Mme ROMILLY.- Monsieur le Président, chers collègues.

Il me revient toujours en tout cas le privilège de terminer ces propos en tant que Présidente de groupe et notamment du groupe des Indépendants. Bien sûr que je m'associerai aux propos qui ont été dits par mes deux collègues qui m'ont précédée. Là aussi, je ne manquerai pas de remercier l'ensemble des services départementaux et

notamment le service des finances de M. SCHERER ainsi que tout le travail qui a été réalisé avec les élus pour pouvoir proposer ces orientations budgétaires.

Toujours est-il que, depuis plusieurs mois maintenant, nous sommes ici tous confrontés à une instabilité politique au niveau national qui, il faut le souhaiter, n'affectera pas notre Assemblée départementale. Le groupe des Indépendants, bien sûr, Monsieur le Président, sera à vos côtés pour promouvoir les valeurs que vous avez indiquées lors de votre allocution, à savoir ces valeurs républicaines et démocratiques face à la montée des extrêmes qui divisent par la peur et le trouble auprès des citoyens.

Je suis certaine qu'au-delà du groupe des Indépendants c'est l'ensemble des élus de cette Assemblée qui seront à vos côtés.

Le vote du budget, qui sera décalé en mars prochain, nous permettra d'ajuster celui-ci car nous aurons alors connaissance de l'impact des décisions budgétaires nationales sur notre budget alors que nos dépenses sociales ne cessent d'augmenter. Je pense bien sûr aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, à la protection de l'enfance dont nous avons la responsabilité et dont nous faisons notre priorité.

Le monde autour de nous change et évolue, pas toujours du bon côté et nous avons toujours su adapter nos politiques départementales en étant proposant, actifs, réactifs, imaginatifs et solidaires. La sinistrose n'est pas de votre, ni de notre, vocabulaire, Monsieur le Président. D'ailleurs, vous êtes tout le contraire et parfois, contre vents et marées, vous maintenez le cap pour faire de la Moselle un département qui attire, un département où du plus jeune âge jusqu'à un âge très avancé où le soutien, la protection et l'accompagnement se font au quotidien. Ce n'est pas la première tempête qu'affronte le Département ; celle-ci est peut-être un peu plus houleuse que les autres mais c'est ensemble que nous pourrons y faire face. Et les orientations budgétaires qui nous sont proposées nous laissent entrevoir une année budgétaire certes difficile mais, malgré tout, ambitieuse pour la Moselle et les Mosellans.

M. LE PRÉSIDENT .- Merci. D'autres expressions ?

Monsieur LEBEAU.

M. LEBEAU.- Monsieur le Président, chers collègues, en premier lieu, il est essentiel de rappeler que le budget d'un Département repose sur des prévisions de ressources et de dépenses, lesquelles devraient être définies avec précision pour garantir le bon

fonctionnement des services publics départementaux. Ces prévisions se basent généralement sur des éléments clés comme les dotations de l'Etat, les recettes fiscales locales et les projets de dépenses des différents services. Or, l'incertitude qui plane sur l'adoption définitive de la Loi de Finances constitue un obstacle majeur à la planification budgétaire.

Tant que la Loi de Finances n'est pas définitivement adoptée, il est impossible pour un Département de connaître avec exactitude les sommes qu'il recevra ce qui complique grandement l'élaboration d'un budget fiable. Lorsque le cadre budgétaire est flou, les marges de manœuvre du Département sont réduites. Il doit faire face à la nécessité de concilier une gestion rigoureuse des finances tout en respectant les objectifs de développement et de services publics.

Dans ce contexte, nous sommes contraints à une grande prudence dans la gestion de nos dépenses. Dans un second lieu, depuis le compte administratif de 2022, nous pouvons souligner, comme vous l'avez dit dans votre discours liminaire, Monsieur le Président, la création d'un effet de ciseau où la baisse des recettes avec moins de 50 M€ en trois ans sur les DMTO, et des charges qui augmentent de près de 100 M€ en trois ans, les dépenses de fonctionnement passent de 2022 de 770 M€ à 2025 suivant les prévisions à 871 M€. Cela fait un écart de près de 150 M€ en trois ans. Ainsi, l'épargne brute connaît une chute en trois ans de 53 %, soit une baisse de 75 M€. Ainsi, nous devons avoir recours dès cette année 2025 aux sommes mises en réserve car, heureusement que nous avons été fournis plutôt que cigales.

Ainsi, le Département de la Moselle ne se trouve pas fort dépourvu quand la bise budgétaire arrive. En effet, les agrégats budgétaires se détériorent à l'image de l'épargne nette qui passe en trois ans de 85 M€ à seulement 4 M€, soit moins que l'épaisseur du trait sur un budget de près de 1 Md€.

La situation financière se dégrade et devient dangereuse car, sur la base de ce DOB, nous ne pouvons, malheureusement, qu'attendre de mauvaises nouvelles. En effet, ce projet de DOB ne prévoit pas le possible coup de rabot de 2,2 Md€ des collectivités évoquées à ce jour par le nouveau Gouvernement ; et les dépenses sociales, budgétairement contenues à ce stade, devraient malheureusement au regard de la situation et du contexte économique et social connaître des ajustements à la hausse.

Les indicateurs sont à l'orange. Ainsi, nous ne pouvons plus à ce stade réduire la dette mais essayer de la stabiliser avec une très légère hausse de 12 M€ prévue en 2025. Si le contexte économique n'évolue pas, nous devons faire des choix et prendre des décisions politiques courageuses au cours de l'année 2025 sans rogner à nos fondamentaux volontaristes car nous n'avons pas la maîtrise de beaucoup de nos dépenses et nos recettes sont fonction de l'économie et des décisions politiques parisiennes.

Ainsi, je fais le vœu que cette année 2025 puisse nous permettre de trouver le plus large consensus, voire une unanimité sur des décisions qui devront être prises pour les budgets à venir tout en permettant de garder le cap et l'attractivité de notre territoire.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT .- Merci.

Madame KUNTZ.

Mme KUNTZ.- Monsieur le Président, mes chers collègues, dans un monde confronté à une succession de crises, l'entraide reste plus que jamais essentielle. C'est pourquoi le Département se distingue encore et toujours par ses actions solidaires pour soutenir les plus vulnérables et renforcer le lien social.

Ainsi, les années écoulées ont vu une dégradation significative des conditions sociales, ce qui nous a conduits à faire évoluer en profondeur le dispositif de protection de l'enfance. Face à l'arrivée massive des Mineurs Non Accompagnés (MNA), qui sont actuellement 450 au 1^{er} janvier de cette année et à la forte proportion d'enfants à double vulnérabilité accueillis (entre 30 et 50 %), une réaction forte était nécessaire. Nous avons donc pris nos responsabilités, avec un budget Protection de l'Enfance en hausse de 28 % entre 2020 et 2024, et la création de 200 places d'accueil supplémentaires sur la même période.

Ce même budget est prévu à plus 149 M€ en 2025, pour nous donner les moyens de faire face à toutes les situations, et recevoir dans les meilleures conditions les 2 205 enfants qui nous sont confiés actuellement. Malheureusement, en raison de l'aggravation des difficultés familiales et de l'état de santé des enfants, on note un ralentissement marqué des retours en famille.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous allons poursuivre en 2025 les initiatives existantes, qui ont porté leurs fruits, en amplifiant encore notre action.

Ainsi, notre accompagnement renforcé des établissements, au premier rang desquels le Centre Départemental de l'Enfance (CDE) sera maintenu, voire encore étendu.

Nous allons par ailleurs améliorer les dispositifs de prévention et de protection de l'enfance, comme le SERAD (Service Educatif Renforcé d'Accompagnement à Domicile) et Mousqueton, spécialisé dans le suivi et la prise en charge des enfants fugueurs, pour s'adapter à l'évolution des situations familiales et au profil des enfants.

Nous cherchons également à réduire le risque de placement en répondant à l'augmentation des mineurs à protéger à domicile par le financement de 2 000 mesures d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO). Un autre enjeu avec le renforcement de la prévention secondaire par une grande proximité avec les familles. En soutenant les familles et les parents, il reste possible d'éviter la dégradation des situations qui pourraient conduire à un placement des enfants.

Par ailleurs, nous allons poursuivre avec toujours plus de détermination notre partenariat avec les autorités judiciaires pour lutter contre le phénomène intolérable de la prostitution des mineurs. En 2024, nous avons ainsi identifié et suivi 37 situations. La Justice, le Conseil Départemental, la PJJ sont résolus à mettre en commun leurs compétences et leurs moyens pour éradiquer ce fléau.

Permettez-moi, Monsieur le Président, au nom de la troisième commission de prendre un petit cavalier.

Enfin, et alors que notre collectivité est pleinement mobilisée pour accueillir, intégrer et former les MNA qui nous sont confiés, un certain nombre de préoccupations nous remontent actuellement du terrain quant au sort qui pourrait leur être réservé. Ces jeunes qui, pour beaucoup, ont entamé une formation et un parcours professionnel dans des métiers dits en tension, comme le BTP, la restauration ou les services à la personne, risquent à l'avenir de faire l'objet d'Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) plus systématiques. Alors même qu'ils démontrent tous les jours leur volonté et leur aptitude à s'intégrer, à trouver un travail et à respecter notre pays tout en répondant à une vraie demande du monde économique.

Je connais votre bienveillance sur ce sujet que vous pourrez remonter auprès de nos parlementaires. Malheureusement, ils ne sont pas là cet après-midi mais je connais votre point de vue qui pourra les faire travailler dans ce sens.

Mes chers collègues, nous sommes toujours plus décidés à nous saisir des difficultés des plus fragiles dans notre société. En protégeant l'insouciance et l'innocence, nous nous approprions ces mots de l'écrivain québécois Gilles ARCHAMBAULT : « L'enfance, l'âge de la vie où tout semble possible, où l'on imagine qu'il suffira de vouloir changer son destin ».

Merci.

M. LE PRÉSIDENT .- Merci.

Monsieur BOHL.

M. BOHL.- Monsieur le Président, mes chers collègues, chacun conçoit ici fort bien l'équation difficile dans laquelle nous nous trouvons et combien il est difficile aussi d'élaborer une réflexion budgétaire suffisamment solide et sérieuse en l'absence d'un budget de l'Etat. On l'a dit tout à l'heure combien ce rapport d'une certaine manière peut traduire une situation sur le fil et donc combien nous sommes prisonniers de cette incertitude qui nous contraint à reporter la discussion budgétaire un peu plus tard que ce que nous avions initialement prévu.

Je voudrais saluer à travers le travail, que j'avais déjà pu observer il y a quelques jours lorsque nous avons fait une réunion préparatoire avec le Directeur des finances, le sérieux et la clarté dans laquelle nous nous trouvons qui témoigne à la fois d'une véritable visibilité permettant d'une certaine manière d'offrir un cadre budgétaire sincère.

Aujourd'hui, c'est pour nous une véritable obligation. Nous avons un socle même s'il est malheureusement comme une peau de chagrin contraint de diminuer, il nous permet néanmoins de pouvoir continuer sur nos missions fondamentales. Je pense notamment à la question de la solidarité qui nous permet aussi de situer le Département en fer de lance sur un certain nombre de sujets. On l'a évoqué lors de nos discussions sur la question, par exemple, des Maisons médicales en milieu rural en particulier ou en milieu défavorisé ; par ailleurs, la question liée à l'énergie et à l'innovation en la matière. Je crois que, dans un Département qui a une histoire industrielle forte, dans laquelle nous ne sommes plus de par la compétence mais néanmoins où nous pouvons montrer le chemin en tant qu'ensemblier et en tant que fer de lance, il est essentiel que nous puissions poursuivre cette recherche et ce travail tel qu'il a été évoqué ce matin dans le discours du Président sur cette dimension stratégique qui est la nôtre, montrant que l'on n'est pas en train de faire de l'auto-flagellation à se dire que l'on se lamente, etc, mais

que l'on regarde vers l'avenir. Je crois que c'est ce qui est important aujourd'hui comme message à adresser à celles et ceux qui nous font confiance.

Il est important, et on l'a dit, d'être unis en dehors de toute considération strictement politicienne. Le spectacle offert au niveau national nous prouve combien il est important d'être unis pour avancer et faire progresser également nos territoires et ceux qui en ont le plus besoin.

En tout cas, je suis résolument optimiste quand bien même on se situe dans une situation difficile. Précisément, le socle solide dans lequel nous avançons permettra d'envisager avec une forme positive l'avenir immédiat qui est le nôtre pour cet exercice budgétaire et peut-être pour la suite également.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT .- Merci.

Monsieur CHABANE.

M. CHABANE.- Monsieur le Président, chers collègues. Merci Jean-Luc de m'avoir devancé là-dessus, depuis ce matin on parle beaucoup de contexte budgétaire compliqué et de crise politique. Naturellement, ce n'est pas l'objet de mon intervention d'être trop candide mais peut-être un peu plus optimiste et se dire qu'en Moselle et à travers la presse dire à nos concitoyens et à nos habitants qui vont lire le compte rendu de cette séance tout simplement que malgré les difficultés et les vents contraires, il y a aujourd'hui un département avec des élus qui préparent son avenir avec de la sérénité, avec une gestion budgétaire qui, depuis des années, s'est montrée extrêmement rigoureuse nous permettant dans le cadre de cette tempête budgétaire et politique de maintenir tout simplement le cap de l'investissement, le cap du fait de montrer le rayonnement de notre beau département et ses territoires, l'attractivité renouvelée de la Moselle à travers l'ensemble des politiques publiques que nous mettons en œuvre.

En effet, lorsque nous regardons les départements, notamment ceux qui sont situés à nos portes, on se rend compte qu'il y a de vrais choix politiques extrêmement compliqués et difficiles qui sont faits. Chez nous, nous maintenons le cap puisque nous allons investir en matière de santé. Nous allons investir dans l'habitat avec le plan départemental de l'habitat. Nous continuons à mettre des moyens pour soutenir les investissements de nos communes, de nos EPCI qui représentent plus de 70 % de l'investissement dans le pays. Nous allons continuer à accompagner nos pompiers, à

investir dans nos collèges. Nous allons également, et pardon de prêcher pour notre paroisse pas seulement la mienne, maintenir, pas un centime de moins Président, sur le budget des sports et de la culture contrairement à certaines autres collectivités qui ont fait ce choix inverse puisque nous considérons que la culture et le sport ne sont pas que des dépenses de fonctionnement mais aussi des dépenses d'investissement dans le lien social, dans l'attractivité, dans le rayonnement. Nous le faisons pour le sport notamment à travers ce rapport Héritage et les moyens que nous allons y consacrer cette année et les années à venir mais également dans la culture puisque, Président, début février en lien avec la direction générale adjointe nous vous présenterons une feuille de route culturelle pour marquer la politique culturelle de totem au niveau du Département pour démontrer qu'en Moselle il y a une politique culturelle extrêmement vive et de mieux accompagner ces principales locomotives.

Je pense, cher Patrick devant moi et Président, au Centre Pompidou qui draine de plus en plus de visiteurs. On est extrêmement fiers de l'avoir ici chez nous en Moselle.

C'est tout cela que je voulais dire : un petit vent d'optimisme et de sérénité pour l'avenir.

Merci.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT .- Merci.

Monsieur SUCK.

M. SUCK.- Quelques mots pour rejoindre les propos des uns et des autres et surtout ceux de mon collègue Armel.

De manière globale, il faut reconnaître que le Département depuis toujours -je suis rentré dans cette institution il y a quelques années- s'est battu, s'est réinventé, s'est adapté à la fois au contexte local et national.

Je me souviens d'un Département, lorsque vous avez accédé à la présidence, qui avait quelques principes, celui d'être plus fort sur les territoires et de permettre évidemment la déclinaison de ses ambitions départementales ici au sein de la Région et de la Nation. Pour ce, le choix avait été fait à l'époque de diminuer l'encours du Département. Je crois que cela s'est fait sans aucune animosité avec l'ensemble de nos partenaires, et vous avez su choisir la voie qu'il fallait à l'époque. Vous avez souhaité

aussi organiser sur le territoire départemental ces structures permettant aux territoires de l'ingénierie publique, le développement du numérique, l'Agence Culturelle, Moselle Attractivité. Je crois que le Département a fait preuve de réactivité et d'ambition.

Puis, de manière générale, l'institution départementale est un peu la structure mal aimée lorsque l'on se souvient des propos d'un ancien Premier Ministre qui avait quasiment entonné le requiem. Aujourd'hui, nous faisons la preuve au travers des collectivités locales que ce pays tient depuis la base, celle des maires, des départements et des régions, naturellement les intercommunalités qui sont aujourd'hui ces structures de projet permettant ensuite une déclinaison plus importante encore d'une ambition départementale et municipale naturellement avec d'autres collectivités lorsqu'il s'agit de structurer.

On est dans une situation avant tout politique puisqu'il est important aussi de reconnaître que la situation dans laquelle nous sommes lorsque l'on regarde le Gouvernement, lorsque l'on regarde l'hémicycle, lorsque l'on regarde les choix d'un seul homme de dissoudre, sont ceux que nous ne partageons pas ; charge à nous naturellement de ne pas se tromper de cap, de continuer à avancer, de continuer à travailler. On a une difficulté qui est l'absence de vision de l'Etat. Qui mieux que les Conseillers Départementaux, que le Département, de savoir ce qui est bon pour nos habitants, de savoir quelles sont les attentes de nos territoires. Comme cela a été dit, nous sommes exemplaires dans la façon dont vous abordez la structuration, les investissements que nous conduirons et que nous conduisons. Puis, ce partenariat qui continue à être renouvelé avec l'ensemble des collectivités.

Pour les années à venir, nous ferons le bilan de nos actions, l'évaluation de la politique publique et nous saurons trouver les bonnes décisions au bon moment.

Dans cette collectivité, l'argent public est toujours bien employé, que ce soit pour faire fonctionner cette structure ou pour investir. Donc, il faut laisser les débats stériles et les excitations là où ils sont mais regarder évidemment ces deux siècles d'histoire pour démontrer que le Département a toujours su garder la tête froide et faire face contre vents et marées.

M. LE PRÉSIDENT .- Merci.

D'autres réactions ? (*non*)

Le débat est clos.

Merci de la contribution de chacune et chacun d'entre vous. Je pense que si l'on agrège l'ensemble de ces interventions, on a un vrai débat budgétaire, une vraie stratégie qui s'ouvre à nous avec des principes qui sont les nôtres et je les ai énoncés en trois mots que vous avez compris dans mon discours.

C'est d'abord prudence.

En effet, il faut que nous fassions preuve d'une grande prudence, une prudence qui nous oblige à avoir une attention particulière à la fois sur ce qui se passera dans le mois et les deux mois qui suivent avec les décisions collectives nationales qui doivent quand même être prises à un moment ou à un autre dans notre pays et qui ne soient pas des allers et retours en permanence en fonction de la sensibilité des uns ou la réaction des autres. A un moment, il faut que la Nation se dote d'un budget avec des choix clairs qui s'imposeront à tous comme cela a toujours été le cas. On a traversé des moments compliqués. Ont été diminuées, à un moment sous un Gouvernement qui était plutôt de gauche, les dotations de l'Etat, on a assumé pleinement. A ce moment-là, on nous disait même que les départements devaient disparaître. Puis, il y avait quelques Ministres combien illuminés qui disaient que faire disparaître les départements réduirait les dépenses. C'est comme si demain vous nous disiez que si l'on fermait un hôpital on aurait moins de malades. On était dans le même état d'esprit. Lorsqu'ensuite il a été décidé de mettre en place le Pacte de Cahors que nous n'avons pas signé, on l'a appliqué sans en signer l'engagement que l'un des Premier Ministre était venu chercher ici en Moselle, et nous l'avons appliqué avec cet 1,2 % d'augmentation des charges au maximum ; on l'a fait.

Lorsqu'à mon arrivée, il a fallu revoir le niveau de la dette, nous l'avons fait de la même façon avec les difficultés que cela représentait aussi. Nous avons su l'assumer. Donc, prudence, oui. C'est important. Il faut que nous soyons tous conscients. Nous devons être appelés à la plus grande des prudences dans la vision que l'on peut avoir -et j'y reviendrai- sur les recettes ; quelles sont les recettes qui vont nous être annoncées dans les dotations de l'Etat ? On aura peut-être encore la capacité de faire évoluer quelques recettes non pas fiscales mais de taxes que l'on pourrait prélever. Nous devrions pouvoir bénéficier de l'augmentation des DMTO ; cela a été annoncé à plusieurs reprises par le Gouvernement. L'IFER est une question qui se pose également sur laquelle nous devons gratter un peu et voir de quelle façon on peut faire évoluer encore nos recettes. C'est important de l'évoquer. Après, prudence sur nos dépenses

avec des choix politiques. Ce n'est pas de la comptabilité publique ; ce sont des choix politiques. Ces choix que nous ferons vont engager politiquement notre Assemblée départementale. C'est clair. C'est une vision que nous devons avoir et cette vision est absolument essentielle dans cette stratégie politique que nous devons conduire parce que nos concitoyens ont besoin d'un service public de proximité dans tous les domaines de l'action publique. C'est indispensable ; à nous d'y travailler pour que ce service public de proximité soit le meilleur possible en partenariat avec les collectivités de proximité que sont les communes et les intercommunalités qui vont rentrer aussi dans une période de petites turbulences que vont représenter les élections municipales et intercommunales. Là aussi, ce ne sera pas des moments de stabilisation mais essentiels que nous devons assumer. Ce sont aussi les décisions de l'Etat qui auront des conséquences sur les territoires.

Je pense au sport et à la culture. Comment les communautés de communes, comment les communes vont se comporter avec des dotations en moins qui leur seront adressées ? Les 2,2 Md€, si nous en avons 1,2 Md€ à notre charge peut-être, seront à la charge des collectivités locales, la Région, les communes et les intercommunalités. Cette prudence sera également nécessaire. Puis, nous devons avoir le nez sur tous les indicateurs durant toute l'année pour que les décisions politiques qui seront prises seront ensuite conduites avec toute la gestion budgétaire de précision qui sera indispensable.

Je sais, Monsieur le Directeur Général, cela a été démontré, que l'administration sait faire. Donc, nous ferons en appliquant les décisions qui seront prises, je l'espère, à la plus large des majorités. A ce moment-là, il faut tous se mobiliser avec des priorités qu'il faudra énoncer. Là aussi, ce ne sera pas le marché du service public, ce seront des services publics que nous continuerons à assumer, voire à développer.

Le deuxième c'est action.

La pire des situations serait l'immobilisme total. Ce serait la pire des situations pour notre Département avec tout ce que cela peut représenter et avec tous les territoires et tous les besoins qui sont exprimés sur chacun des territoires avec la particularité de chacun d'entre eux, avec devant nous malgré tout un discours optimiste sur le sport et la culture, ayons le même discours optimiste sur les énergies et l'économie.

Je préfère signer un acte exceptionnel. Ce sont 2 000 emplois créés chez Holosolis à Sarreguemines. C'est 2 000 emplois directs sans compter les retombées par

la suite. C'est la Moselle terre des énergies. Ce sont des nouvelles profitables et qu'il faut évoquer avec nos habitants sur le territoire.

Aujourd'hui, le discours national est tellement anxiogène qu'il ne faut pas encore en rajouter à notre niveau du CO2. C'est un peu ça, on manquera d'oxygène dans notre pays. Là, il y a quelque chose à faire, c'est indispensable, et le faire en partenariat.

Donc, l'action ; il faut que l'on continue à agir sur nos territoires dans toutes nos politiques avec la précision qui s'impose de la même façon. Là, on aura un débat. On a maintenant deux mois pour bâtir ce budget en attendant les nouvelles quelles qu'elles soient et on adaptera ensuite notre politique dans ce cadre-là.

Dernier mot que je voulais évoquer, c'est avenir.

Il faut que l'on regarde devant nous pour savoir quelles sont les perspectives budgétaires et financières mais aussi quelles sont les perspectives en matière de service public que l'on souhaite continuer à assumer tous ensemble. Le Département est attendu -je l'ai dit dans mes propos- lorsque l'Etat se retire, naturellement nos concitoyens se retournent vers les collectivités locales. Là, on a un vrai rôle à jouer ; on aura encore un vrai rôle à jouer pour assumer un service public pour le lien social dans quelque domaine que ce soit et le bien-vivre ensemble et l'attractivité de notre Département. On a de grands rendez-vous qu'il ne nous faut pas louper et des projets sur l'habitat, sur la santé qui sont essentiels. Nous ne pouvons pas abandonner le territoire, j'allais dire abandonner les territoires quels qu'ils soient à force de concentration de population ou très rurale. C'est le propre même de notre ADN, c'est d'être acteur partout et pour tous. C'est véritablement la stratégie départementale qui doit être la nôtre aux côtés de la Région ou la Région à nos côtés en démontrant bien que la Moselle est un territoire d'excellence, un territoire qui compte dans le paysage de la Région Grand-Est, un territoire central, un territoire profondément européen avec les relations que nous continuons à nourrir avec nos voisins européens, franco-allemands et luxembourgeois.

Il nous faudra donc engager ces choix politiques et en mesurer les conséquences et les assumer pleinement dans quelque domaine que ce soit.

Je voudrais vous remercier de ce débat très nourri. Je crois qu'il était nécessaire et important. Il est prévu par la loi. C'est une bonne chose. Charge à nous maintenant de transformer ce débat en un budget qui intègre l'ensemble des stratégies qui sont les

nôtres toutes sensibilités confondues au sein de notre assemblée parce que l'objectif est justement d'avoir ce budget de la concorde -là aussi, c'est indispensable- le budget de l'ambition et le budget de l'avenir.

Merci. On termine là ce débat parce qu'il n'y a pas de vote mais juste à donner acte qu'il a eu lieu et qu'il était important, sur ces débats connus à ce jour qui vont peut-être changer demain. On peut faire confiance à nos parlementaires et en particulier à l'Assemblée nationale pour faire évoluer les débats tous les jours avec l'agitation qui les caractérise. C'est clair. Nous avons un débat apaisé, un débat républicain, un débat responsable et je voudrais vous en remercier. C'est la meilleure façon de démontrer qu'une collectivité comme la nôtre sait débattre, c'est avoir quelquefois des perceptions très différentes dans la façon d'aborder l'action publique départementale mais toujours avec un état d'esprit de grand respect d'engagement et de responsabilité.

Merci beaucoup de ces débats importants, nourris et naturellement qui feront l'objet d'un compte rendu qui nous servira à adopter ou à faire évoluer et à construire le budget de 2025 qui ne sera pas le plus facile. Comme certains nous disent : rassurez-vous on en a vu d'autres et on a su faire et on a un résultat aujourd'hui nous permettant de nous engager sur ce budget en toute sérénité. Il est important que nous partagions la sérénité qui est absolument essentielle pour faire avancer le Département et la Moselle.

Merci. (*Applaudissements*)

CLÔTURE DE LA RÉUNION

M. LE PRÉSIDENT .- Bon retour à vous dans vos territoires.

On se retrouve le 10 mars prochain à 10 heures à l'Hôtel de Région Grand Est que la Région a mis à notre disposition pour adopter le budget.

La séance est levée à 15 heures 52.

LISTE D'ÉMARGEMENT ET DES DÉLÉGATIONS DE VOTE.....	1
OUVERTURE DE LA RÉUNION.....	1
CARNET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL	2
MUTATIONS ET NOMINATIONS	2
ALLOCUTION DU PRÉSIDENT	2
COMMUNICATION.....	12
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4ÈME RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2024	12
DÉROULÉ DE LA SESSION ET ORDRE DU JOUR.....	12
SUSPENSION DE LA SÉANCE	13
REPRISE DE LA SÉANCE A 14 HEURES 30	13
LISTE D'ÉMARGEMENT ET DÉLÉGATIONS DE VOTE	13
EXAMEN DES RAPORTS DU PRÉSIDENT.....	14
CLÔTURE DE LA RÉUNION.....	32

<u>M. WEITEN PRESIDENT</u>	1, 2, 12, 13, 14, 15, 17, 20, 21, 23, 25, 26, 27, 28, 32
M. BOHL	25
M. CHABANE	26
M. FOURNIER	15
M. FREYBURGER	17
Mme KUNTZ	23
M. LEBEAU	21
Mme ROMILLY	20
M. SUCK	27

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL
DE LA 1^{ère} REUNION TRIMESTRIELLE DE 2025**

Journée du 27 janvier 2025

Soumis à l'approbation du Conseil Départemental du 10 mars 2025

Secrétaire de séance



Mme Christelle LORIA-MANCK

Le Président du Département de la Moselle



Patrick WEITEN